

LES MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ARRIVENT À TRILPORT

C'est un coup de jet de Béton de Chanvre qui a lancé les travaux des 45 premiers logements de l'Ecoquartier de l'Ancre de Lune à Trilport ce samedi 15 juin 2019, en présence de Valérie Péresse, Présidente de la Région Ile-de-France, Présidente du Conseil d'administration de Grand Paris Aménagement, Thierry Lajoie, directeur général, Jean-Michel Morer, maire de Trilport, Hamida Rezeg, vice-présidente de la Région en charge du tourisme, Vincent Eblé, sénateur, Jean-François Parigi, député, Michèle Chedid venue inaugurer l'école maternelle Andrée Chedid. Cette école maternelle a été rénovée par la ville, pour s'adapter aux besoins du futur quartier.



Le projet d'aménagement de 8 hectares est situé sur deux sites, dont le principal, Saint-Fiacre / Verdun, est partie intégrante de l'éco-quartier. Il proposera une variété de logements – en accession à la propriété, sociaux, à destination des séniors ou de jeunes actifs, aux formes et tailles différentes – pour répondre prioritairement aux besoins des Trilportais et des habitants de l'agglomération. Avec une programmation de 450 logements environ sur les deux premières phases, l'Ancre de Lune est une réponse progressive, maîtrisée et de qualité aux besoins en logements.

Trilport montre la voie en développant des projets précurseurs dans le domaine de l'éco-construction et de l'éco-gestion. L'Ancre de Lune est un moteur essentiel à la poursuite de

ces actions : construire durablement est un enjeu majeur pour l'économie des ressources et le maintien de la biodiversité.

Le projet a été distingué à plusieurs titres : lauréat à l'appel à projets de l'ADEME Ile-de-France dans le cadre de l'AEU, puis labellisé plus récemment écoquartier Etape 2 et lauréat 100 Quartiers Innovants (Région Ile-de-France).

Pour offrir des logements de qualité aux habitants de l'Ancre de Lune, une attention particulière sera portée à l'utilisation de matériaux écologiques et naturels, à l'orientation des logements, à l'isolation des bâtiments et à la limitation de la consommation d'énergie dépensée par logement et par famille. La technique du béton de chanvre est aujourd'hui utilisée pour réaliser les premiers logements du quartier. Ce matériau est innovant sur les plans techniques, environnementaux et sociaux.

Ce produit naturel est issu de filières locales avec les savoirs-faire de Planète Chanvre, située à Aulnoy, à 13km de Trilport. Son utilisation permet ainsi de participer au développement économique du secteur et de structurer une filière économique en plein essor. Près de 7000 tonnes de chanvre sont produites par an par Planète Chanvre.

Le chanvre est une plante qui ne nécessite aucun traitement phytosanitaire, peu d'eau et qui facilite la régénération des sols agricoles. Elle rentre donc très bien dans les programmes de rotation des cultures.

Le béton de chanvre est un complexe de matériaux naturels associant chaux et chanvre. La chènevotte est fabriquée à partir de la tige de chanvre. La chaux est fabriquée à partir de chaux aérienne, formulée pour accélérer la prise en âge jeune. Résulte de la combinaison chaux chanvre un béton naturel, léger, voire ultra-léger, au comportement thermohydrodynamique permettant la réalisation d'ouvrages très performants, en totale adéquation avec les réglementations thermiques actuelles et à venir.

La fibre de chanvre, l'autre composant issu de la transformation de la tige du chanvre, trouve également des applications dans la construction. La fibre peut être assemblée en laine de chanvre pour isoler les bâtiments, en particulier les combles.